

BRUXELLES ENSEIGNEMENT

.....



DÉFINITION DE LA STRUCTURE

Le but principal de l'association est la promotion de l'Enseignement de la Ville de Bruxelles.

Pour ce faire, l'ASBL organisera :

- toute activité culturelle, socioculturelle, sportive et autre, ayant pour but la promotion de l'enseignement de la Ville de Bruxelles.
- toute activité contribuant à la formation continuée et au perfectionnement de tout le personnel travaillant pour cet enseignement.
- toute activité contribuant à une meilleure formation ou au bien-être des élèves dudit enseignement.

L'Association peut entreprendre toute activité et accomplir tout acte qui contribue à la réalisation de son but social ou qui s'y rapporte directement ou indirectement. Elle peut notamment prêter son concours, collaborer et s'intéresser à toute association, entreprise, institution et organisme ayant un objet social analogue, connexe ou susceptible de contribuer à la réalisation du but social de l'Association. Elle pourra posséder des biens meubles et immeubles en rapport avec ses activités.

Dans la pratique, cela se traduit par les activités suivantes:

- gestion comptable de tous les subsides et dépenses relatives à ceux-ci, les plus gros subsides étant le PGAED, l'ATL et le Soutien scolaire
- gestion organisationnelle et comptable des transports scolaires
- gestion RH d'une bonne centaine d'enseignants (travaillant de manière ponctuelle à des actions de soutien scolaire essentiellement et de trois agents administratifs)

MANDATAIRES DE LA STRUCTURE

CA: 12 membres (uniquement fonctionnaires département Instruction Publique)

AG: 13 membres (uniquement fonctionnaires département instruction publique)

LIEN AVEC LA VILLE

ASBL de la Ville

Fotolia - Syda Productions